



DECISION N° 3
DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

A la suite de la sortie de route du concurrent N° 6 dans l'ES 6, et l'arrêt de 5 concurrents au drapeau rouge, le Collège des Commissaires Sportifs a attribué un temps aux concurrents dépourvus de chronos :

N° 12 : 13:59.9

N° 15 : 14:04.0

N° 16 : 13:33.7

N° 17 : 13:53.5

N° 18 : 14:10.4

Fait à MORZINE le Vendredi 4 septembre 2025 à 23 h 30

Le président,

Jean Claude CRESP

les membres,

Alain ROSSI

Ivan PRISTCHEPA